

Réunion du Comité de quartier n° « 6 »**Date :** 17 mai 2019 à 19H**Lieu :** Espace Mosaïque**INFORMATIONS GÉNÉRALES****Vos référents de quartier :**

- **Référent titulaire :** Mme Patricia ROMAN
- **Référent titulaire :**
- **Référent suppléant :** M. Michel SACEPEE
- **Référent suppléant :**

Vos élus de liaison :

- Mme Annie BOSMAN
- M. Bruno HELLE (excusé)

Intervenant(s) éventuel(s) :

- Mme Myriam SHETTLE (agent municipal et nouvelle animatrice de la Maison du Projet sur le quartier)
- M. Christian ALBERIC (élu)

Nombre de personnes présentes : 11**Heure de début :** 19H**Heure de clôture :** 21H**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Election d'un référent et suppléant avec Mme Annie BOSMAN et M. Christian ALBERIC
2. Présentation de Mme Myriam SHETTLE (nouvelle animatrice de la Maison du Projet)
3. Auberge espagnole

*Début de la réunion***CONTENU DES ÉCHANGES**

(en suivant l'ordre du jour)

1. **M. Francis FAUCHER s'est présenté et a été élu comme deuxième titulaire référent. M. Christian ALBERIC a pris ses coordonnées. Personne ne s'est présenté comme deuxième suppléant.**

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

2. Mme Myriam SHETTLE a expliqué son parcours elle travaille depuis 28 ans pour la Ville. Elle a fait beaucoup d'actions. Elle a été nommée assistante Animatrice du projet de Quartier. Elle peut vous recevoir à la maison du projet du lundi au vendredi sauf le mardi matin. Son n° de téléphone est le : 03.20.10.40.57

Mme Myriam SHETTLE peut nous rencontrer et nous aider dans notre projet.

Si cela est accordé on peut avoir un petit financement politique le FTE (Régional) fond urbanisme pour animation et sortie culturelle.

Elle va se renseigner, voir si on peut faire une pétanque dans le quartier et si elle peut acheter les boules.

On lui a demandé si on peut avoir des bancs du côté de l'église au petit parc en partenariat avec la fabrique de l'emploi.

3. Voir s'il est possible de verbaliser les personnes qui jettent leurs déchets, cigarettes, par les fenêtres et déchets, mégots, jetés dans la rue et non dans les poubelles ; Ainsi que les personnes qui ne ramassent pas leurs crottes de chien sur les trottoirs. Dans le Pas-de-Calais cela se fait déjà. Ils ont une amende de 70€ du coup les personnes font plus attention à la propreté.

Myriam nous a expliqué qu'au centre hospitalier de Loos il y avait deux poneys et que les personnes âgées vont les voir régulièrement et qu'elles sont très contentes.

4. Il faudrait voir pour mettre un élu municipal avec Mme Annie BOSMAN car elle est souvent seule avec moi pour animer les réunions.
5. Nous avons terminé la réunion avec une auberge espagnole, cela s'est très bien passé.

Fin de la réunion à 21H